

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS**  
**EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE**  
**D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS**

**Mercredi 13 novembre 2019**

**L'an deux mil dix-neuf le Treize Novembre à 19 heures**

Le conseil de la communauté d'agglomération du Beauvaisis, dûment convoqué par madame la présidente conformément aux dispositions de l'article L. 5211 - 11 du code général des collectivités territoriales s'est réuni dans la salle du conseil de la communauté d'agglomération du Beauvaisis.

Madame Caroline CAYEUX ouvre la séance monsieur Antoine SALITOT est désignée à l'unanimité secrétaire permanente de séance et procède à l'appel nominal

**Présents :**

Madame Caroline CAYEUX, monsieur Dominique DEVILLERS, monsieur Jean-Marie JULLIEN, monsieur Gérard HEDIN, monsieur Jean-François DUFOUR, monsieur Charles LOCQUET (arrivé au dossier n°8), monsieur Jacques DORIDAM, monsieur Olivier TABOUREUX (arrivé au dossier n°20), madame Béatrice LEJEUNE, monsieur Gilles BOITEL, madame Fatima ABLA, monsieur Arnaud DE SAINTE MARIE, madame Martine DELAPLACE, monsieur Gilles DEGROOTTE, monsieur Jean-Paul CORDIER, monsieur Jean-Luc BRACQUART, monsieur Frédéric GAMBLIN, monsieur Christian SADOWSKI, monsieur Laurent LEFEVRE, monsieur Laurent DELMAS, monsieur Jean-Louis VANDEBURIE, monsieur Jean-Marie DURIEZ, monsieur Jean-Luc BOURGEOIS, monsieur Jean-Jacques DEGOUY, monsieur Alain DRUJON, monsieur Henry ANDERSEN (suppléant de monsieur Hubert PROOT), monsieur André DUTHOIT, monsieur Noël VERSCHAEVE, monsieur Jacques BILLORE, monsieur Erik MULLOT, madame Nelly DEBRYE, madame Nathalie ROLLAND, monsieur Jean-Louis CHATELET, madame Catherine THIEBLIN, monsieur Dominique CORDIER, madame Florence ITALIANI, madame Marie-Claude DEVILLERS, monsieur Didier LEBESGUE, monsieur Michel ROUTIER, madame Corinne CORILLION, monsieur Hubert VANYSACKER, monsieur Christophe de l'HAMAIDE, madame Anne GEFFROY, monsieur Joël LIONNET, monsieur Jean-Jacques DUBOIS, monsieur Jean-Charles PAILLART, madame Ada DJENADI, madame Guylaine CAPGRAS, monsieur Philippe VAN WALLEGHEM, monsieur Manuel BALACHE, monsieur Sylvain FRENOY, monsieur Bruno GRUEL, monsieur Patrick SIGNOIRT, monsieur Laurent DELAERE, madame Aysel SENOL, monsieur Jérôme LIEVAIN, monsieur Mamadou LY (arrivé au dossier n°7), monsieur Philippe VIBERT, monsieur Christophe GASPART, monsieur David NEKKAR, monsieur Christophe TABARY, monsieur Aymeric BOURLEAU (arrivé au dossier n°3), monsieur Mohrad LAGHRARI, madame Nathalie KABILE, madame Aissé TRAORE, monsieur Antoine SALITOT, madame Chanez HERBANNE

**ABSENTS / EXCUSES :**

Madame Elisabeth LESURE, monsieur Daniel NEDONCHEL, monsieur Claude POLLE, monsieur Laurent SAULNIER, monsieur Jean-Pierre SENECHAL, monsieur Philippe DESIREST, madame Françoise BRAMARD, madame Claudine GEOFFROY, monsieur Denis NOGRETTE, monsieur Yves SAJOT, madame Jacqueline FONTAINE monsieur Alain ROUSSELLE, madame Nathalie BERTOIS, madame Béatrice PERNIER, monsieur Jean-Luc SAUVE, monsieur Thibaud VIGUIER, monsieur David ILLIGOT, madame Salima NAKIB, Medhi RAHOUI

**Pouvoirs :**

monsieur Franck PIA représenté par monsieur Jean-Marie JULLIEN  
monsieur Robert CHRISTIAENS représenté par madame Nathalie KABILE  
monsieur Bruno MARCHETTI représenté par madame Caroline CAYEUX  
monsieur Olivier TABOUREUX représenté par monsieur Jacques DORIDAM  
monsieur André COËT représenté par monsieur Jean-Jacques DUBOIS  
Madame Nicole WISSOTZKY représentée par madame Catherine THIEBLIN  
Monsieur Pierre MICHELINO représenté par monsieur Charles LOCQUET (à partir du dossier n°8)  
Monsieur Serge COURTOIS représenté par monsieur Laurent DELAERE  
monsieur Régis LANGLET représenté par monsieur Dominique DEVILLERS  
madame Anne FUMERY représentée par monsieur Dominique CORDIER  
madame Cécile PARAGE représentée par monsieur Jean-Luc BOURGEOIS  
madame Charlotte COLIGNON représentée par monsieur Arnaud DE SAINTE MARIE  
monsieur Grégory PALANDRE représenté par monsieur Manuel BALACHE  
monsieur Grégory NARZIS représentée par madame Anne Geffroy  
monsieur Aymeric BOURLEAU représenté par monsieur Hubert VANISACKER (jusqu'au dossier n°3)  
Monsieur Benoit MIRON représenté par madame Fatima ABLA  
madame Elodie BAPTISTE représenté par madame Guylaine CAPGRAS

Date de la convocation : le 7 novembre 2019 - Date d'affichage : le 20 novembre 2019

**Nombre de présents :**

63 aux dossiers n°1 et n°2  
64 du dossier n°3 au dossier n°6  
65 au dossier n°7  
66 du dossier n°8 au dossier n°19  
67 à partir du dossier n°20

**Nombre de votants:**

79 du dossier n°1 au dossier n°6  
80 au dossier n°7  
82 à partir du dossier n°8

Le conseil communautaire s'est réuni en séance publique à la communauté d'agglomération du Beauvaisis le mercredi 13 novembre 2019 à 19 h conformément aux dispositions de l'article L. 2121-9 du code général des collectivités territoriales.

### **1 – Environnement - développement durable - rapport annuel 2018**

Les membres du conseil communautaire ont pris acte du rapport annuel d'activités et situation en matière de développement durable de l'année 2018.

### **2 - Administration générale - personnel communautaire - égalité entre les femmes et les hommes - rapport annuel 2018**

Les membres du conseil communautaire ont pris du rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes de l'année 2018.

### **3. Administration générale - personnel communautaire - tableau des emplois communautaires - ajustement**

Les membres du conseil communautaire approuvent **à l'unanimité** l'ajustement du tableau des emplois communautaires pour les motifs suivants :

- modifications de grades afin de remplacer des agents mutés ou partis en retraite ou des postes non pourvus sur l'ancien grade et en fonction des nouveaux besoins ;

### **4. Administration générale - personnel communautaire - action sociale pour l'année 2020**

Les membres du conseil communautaire approuvent **à l'unanimité** le dispositif d'action sociale de la communauté d'agglomération du Beauvaisis pour l'année 2020 ;

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** la présidente à signer l'avenant à la convention avec le comité d'œuvres sociales (COS), prorogeant d'un an la convention 2019 ;

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** la présidente à engager les dépenses liées aux adhésions au centre communal d'action sociale (CNAS) et à l'achat de chèques-cadeaux pour les agents concernés pour l'année 2020.

### **5. Syndicat d'énergie de l'Oise (SE60) - modification statutaire**

Les membres du conseil communautaire adoptent **à l'unanimité** le projet de statuts du syndicat d'électricité de l'Oise visant à améliorer l'organisation territoriale du syndicat avec une offre de services fiabilisée et élargie en direction des communautés de communes, communautés d'agglomération et communes adhérentes dont les modifications portent principalement sur :

- une mise en conformité réglementaire de la compétence mise en souterrain,

une mise en conformité réglementaire de la compétence maîtrise de la demande en énergie ;

- la possibilité d'adhésion au SE60 des communautés de communes / agglomération, totalement ou partiellement incluses dans le périmètre du SE60 ;

une refonte du découpage des secteurs locaux d'énergie (SLE) suite à la disparition des cantons ;

- un resserrement du nombre de délégués au comité pour une gouvernance plus agile.

### **6. Administration générale - finances - projet de budget 2020 - débat d'orientations budgétaires (DOB)**

Les membres du conseil communautaire ont débattu sur les orientations budgétaires de la communauté d'agglomération du Beauvaisis, conformément à la loi d'orientation relative à l'administration territoriale et préalablement au vote du budget primitif 2020.

## **7. Administration générale - finances - modification des attributions de compensation - neutralisation partielle**

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** pour les communes impactées les montants relatifs aux attributions de compensation partiellement neutralisées ;

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** de fixer le montant des attributions de compensation 2020 d'une manière provisoire aux communes de la communauté d'agglomération du Beauvaisis pour un montant prévisionnel de 21 429 479,27 €.

## **8. Administration générale - finances - attribution indemnité de conseil au comptable**

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** de demander le concours du trésorier pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983 ;

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 50 % par an ;

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** que cette indemnité soit calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité et soit attribuée à Patrick Descamps.

## **9. Aménagement du territoire - fonds de développement communautaire (FDC)- programmation 2019 - complément**

Les membre du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** d'accorder une subvention d'un montant de 112 834,75 € au titre du fonds de développement communautaire (FDC) à onze communes de la communauté d'agglomération du Beauvaisis.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la présidente ainsi que le vice-président délégué à signer toutes pièces et autorisations relatives à ces dossiers.

## **10. Aménagement du territoire - fonds de développement communautaire (FDC) - attribution de subventions au profit de la commune de Maulers**

Les membre du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** d'accorder une subvention d'un montant de 17 900 € au titre du fonds de développement communautaire (FDC) au profit de la commune de Maulers ;

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la présidente ainsi que le vice-président délégué à signer toutes pièces et autorisations relatives à ces dossiers.

## **11. Administration générale - fonds de concours - bassin de natation de Savignies - travaux de bardage et d'isolation**

Les membre du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** d'accorder un fonds de concours d'un montant total de 1 379,20 € pour des travaux de bardage et isolation de la piscine de Savignies aux profit des onze communes suivantes, membres du syndicat mixte : Aux-Marais, Fouquenies, Goincourt, Herchies, Le Mont-Saint-Adrien, Milly-sur-Thérain, Pierrefitte-en-Beauvaisis, Saint-Germain-la-Poterie, Saint-Paul, Savignies, Troissereux.

## **12. Foncier - transfert du foncier nu de la zone d'activités économiques des Alouettes - commune de Crèvecœur-le-Grand**

Les membre du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** d'acquérir auprès de la commune de Crèvecœur les parcelles cadastrées section ZI n° 201 et 203 d'une superficie totale de 16 155 m<sup>2</sup> moyennant la somme de 235 000 € H.T, conformément à l'avis des Domaines,

Les membre du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** auprès de la commune de Crèvecœur-le-Grand la parcelle cadastrée section ZI n° 186 moyennant l'euro symbolique.

### **13. Habitat - logement privé - programme d'intérêt général (PIG) - plan rénovation confort "bien chez soi" - octroi de subvention**

Les membres du conseil communautaire accordent **à l'unanimité** le versement de subventions aux 46 demandes déposées au titre du programme d'intérêt général (PIG) pour un montant de 106 697 €.

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à notifier l'octroi des subventions aux bénéficiaires.

### **14 Environnement - assainissement - convention de rejet des effluents du hameau de Courroy vers Saint-Omer-en-Chaussée**

#### **Délibération retirée**

### **15. Environnement - voirie - fonds de concours réfection de la voie communale n°5 - la Chaussée-du-Bois-d'Ecu**

Les membres du conseil communautaire acceptent **à l'unanimité** l'attribution de fonds de concours pour des travaux de réfection de voie communale n°5 d'un montant de 30 431,37 € au profit de la commune de la chaussée du Bois d'Ecu.

### **16. Environnement - convention avec l'office national des forêts (ONF)**

Les membres du conseil communautaire approuvent **à l'unanimité** la convention avec l'office national des forêts (ONF) qui a pour objet de fixer les objectifs communs que se donnent l'Office national des forêts (ONF) et la communauté d'agglomération du Beauvaisis (CAB) pour assurer l'accueil du public en forêt domaniale. La forêt de Hez-Froidmont a fait l'objet d'un schéma d'accueil du public qui définit les orientations et un programme d'actions pour l'amélioration de la qualité de l'accueil du public.

### **17. Enfance - contrat enfance jeunesse avec la caisse d'allocations familiales (CAF) - années 2019 - 2022**

Les membres du conseil communautaire acceptent **à l'unanimité** la signature du nouveau contrat avec les services de la CAF qui contribue au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans révolus. Il définit et encadre les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service.

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à signer et produire toute les pièces se rapportant à cette affaire ;

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à signer en qualité d'employeur et à produire toutes les pièces se rapportant à cette affaire

### **18. Équipements culturels - conservatoire du Beauvaisis à rayonnement départemental - convention de partenariat avec l'association ARCHE Oise**

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** la présidente ou le vice-président délégué, à signer la convention avec l'association ARCHE OISE ainsi que toutes les pièces relatives à ce programme d'actions.

**19. Équipements culturels - conservatoire du Beauvaisis à rayonnement départemental - projet DEMOS et classes de musiques actuelles amplifiées - convention de partenariat culturel avec l'ASCA**

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la signature de la convention de partenariat dans le cadre du DEMOS entre le conservatoire et l'ASCA pour l'année scolaire 2019-2020 afin de pouvoir continuer à développer les actions d'initiation, de formation, de sensibilisation, de diffusion et de créations artistiques.

**20. Équipements culturels - conservatoire du Beauvaisis à rayonnement départemental - demande d'agrément pour dispenser un enseignement préparant à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur de musique et d'art dramatique**

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité le directeur du conservatoire à rayonnement départemental du Beauvaisis à entreprendre toutes les démarches préparatoires aux actes de partenariats pédagogiques, conventionnel ou de collaboration avec le conservatoire de la métropole d'Amiens afin d'introduire dans l'immédiat la demande d'agrément auprès du ministère de la culture et de permettre au conservatoire à rayonnement départemental du Beauvaisis de conserver l'éducation artistique pour un troisième cycle préprofessionnel en intégrant, au sein de son enseignement, les classes préparatoires proposées par le ministère de la culture.

**21. Équipements culturels - réseau des médiathèques du Beauvaisis - signature d'une convention de partenariat avec le collège Henri Baumont**

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la signature de la convention de partenariat entre le réseau des médiathèques et le collège Henri Baumont afin d'intégrer le dispositif de « responsabilisation », qui a pour objectif de faire participer les élèves, en dehors des heures d'enseignement, à des activités de solidarité, culturelles ou de formation à des fins éducatives et en réponse à des infractions mineures.

**22. Équipements culturels - réseau des médiathèques du Beauvaisis - tarifs de la vente annuelle**

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité la grille tarifaire, ci dessous, des documents déclassés des réseaux des médiathèques, pour une vente aura lieu du mardi 3 décembre au samedi 7 décembre 2019, à la médiathèque du centre-ville.

1 document	1 euro
5 revues	1 euro
10 numéros de quotidien	1 euro

La séance est levée à 20 heures 10  
Fait à Beauvais le 13 novembre 2019  
pour extrait conforme,



**Caroline CAYEUX**  
Présidente de la communauté  
d'agglomération du Beauvaisis